

QUE FAIRE ? EN CAS DE DÉCOUVERTE DE MUNITIONS EN MER OU SUR LES PLAGES



Le Groupe de Plongeurs Démineurs (GPD) de la Marine nationale à Cherbourg neutralise tous les engins explosifs découverts en mer et sur l'estran, sur la façade Manche mer du Nord, du Mont Saint-Michel jusqu'à la frontière belge. Le GPD Manche traite, chaque année, environ 700 munitions.



Danger !
Risque d'Explosion



Ne pas toucher
la munition



Ne pas déplacer
la munition



Relever la position GPS

**QUE FAIRE
EN CAS DE
DÉCOUVERTE
DE MUNITIONS?**



Prendre une photo



S'éloigner de la munition



Avertir la police
ou la gendarmerie



Composez le 196 ou
utilisez le canal 16 pour
prévenir le CROSS



DANGER, risque d'explosion, d'intoxication et de brûlures.
INFORMEZ-VOUS auprès des autorités via les comptes
officiels sur les réseaux sociaux.
RESPECTEZ les consignes données par les autorités.



<https://twitter.com/premarmanche>



<http://www.premar-manche.gouv.fr>

www.premar-manche.gouv.fr



@premarmanche